

**Commission de services
régionaux Nord-Ouest**

**États financiers
au 31 décembre 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État des résultats	4
État de la situation financière	7
État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)	5
État de flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	8 - 21
Annexes	22 - 27



Raymond Chabot Grant Thornton

L'instinct de la croissance^{MC}

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

Aux membres du conseil d'administration de la
Commission de services régionaux Nord-Ouest

Téléphone : (506) 739-1144
Télécopieur : (506) 739-1145
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et les états des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, présente dans le passif des congés de maladie d'un montant de 167 593 \$ (217 511 \$ au 31 décembre 2013) qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation actuarielle en conformité avec SP 3255 ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous a aussi conduit à exprimer un opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. L'effet de cette dérogation n'a pas été évalué et de ce fait, nous n'avons pu juger nécessaire d'apporter des redressements à la situation financière de la Commission de services régionaux Nord-Ouest ainsi qu'aux résultats de ses activités, à la variation des actifs financiers nets (dette nette) et au flux de trésorerie.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Nord-Ouest au 31 décembre 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chalat Grant Thorton GENERAL

CPA, CA

Edmundston
Le 7 mai 2015

Commission de services régionaux Nord-Ouest

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>Budget</u> (non audité) (note 19) \$	<u>2014</u> Total \$	<u>2013</u> Total \$
Revenus			
Cotisation des membres (Page 22)	1 367 512	1 395 821	1 336 021
Vente de services (Page 22)	265 000	233 419	302 257
Frais de déversements (Page 22)	3 117 501	3 032 251	3 009 527
Transfert gouvernementaux		36 381	71 301
Revenus d'intérêts		43 802	37 000
Revenus de placements		97 645	63 189
Gain sur la cession de placements		228 660	104 730
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		4 536	1 150
Autres revenus	10 000	18 346	13 217
	<u>4 760 013</u>	<u>5 090 861</u>	<u>4 938 392</u>
Dépenses			
Services généraux (Page 23)	371 834	363 796	258 647
Services d'aménagement local (Page 24-25)	1 246 450	1 045 870	1 332 125
Gestion des déchets solides (Page 26-27)	3 259 536	2 955 040	3 573 653
Installation de production d'électricité (Page 27)	287 650	275 020	311 970
	<u>5 165 470</u>	<u>4 639 726</u>	<u>5 476 395</u>
Excédent (déficit) de l'année (note 17)	<u>(405 457)</u>	451 135	(538 003)
Excédent accumulé au début de l'année		<u>7 582 725</u>	<u>8 120 728</u>
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>8 033 860</u>	<u>7 582 725</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de services régionaux Nord-Ouest
État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Excédent (déficit) pour l'année	451 135	(538 003)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(78 847)	(38 413)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	4 536	1 150
Amortissement des immobilisations corporelles	868 541	1 088 947
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(4 536)	(1 150)
	789 694	1 050 534
Augmentation des charges payées d'avance	(14 152)	(13 663)
Utilisation des charges payées d'avance	13 663	16 231
	(489)	2 568
Diminution de la dette nette	1 240 340	515 099
Dette nette au début de l'exercice	(446 860)	(961 959)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	793 480	(446 860)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

État de flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'année	451 135	(538 003)
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession de placements	(228 660)	(104 730)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(4 536)	(1 150)
Amortissement des immobilisations corporelles	868 541	1 088 947
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	(13 237)	98 737
Comptes fournisseurs et charges à payer	(102 934)	14 000
Produits reportés	(103 742)	125 284
Congés de maladie courus	(49 918)	140 094
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture	140 185	133 537
Charges payées d'avance	(489)	2 567
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>956 345</u>	<u>959 283</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations corporelles	(78 847)	(38 413)
Cession d'immobilisations corporelles	4 536	1 150
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>(74 311)</u>	<u>(37 263)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(106 936)	(884 299)
Emprunts à long terme		750 000
Remboursements d'emprunts	(386 000)	(388 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(492 936)</u>	<u>(522 299)</u>
Augmentation de la trésorerie avant activités de placements	<u>389 098</u>	<u>399 721</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Dépôts à terme	(50 477)	(48 097)
Acquisitions de fonds d'investissement	(1 086 178)	(775 576)
Cession de fonds d'investissement	1 045 508	625 095
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	<u>(91 147)</u>	<u>(198 578)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	297 951	201 143
Encaisse au début	<u>747 644</u>	<u>546 501</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 045 595</u></u>	<u><u>747 644</u></u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 43 802 \$ (37 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 46 165 \$ (58 503 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de services régionaux Nord-Ouest
État de la situation financière
 au 31 décembre 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	1 045 595	747 644
Comptes à recevoir		
Comptes clients	593 408	499 622
Taxes à la consommation	29 983	88 885
Province du Nouveau-Brunswick	34 690	55 000
Intérêts courus	12 801	12 801
Comptes à recevoir des employés	745	2 082
Effet à recevoir (note 4)	25 000	25 000
Placements (note 5)	3 159 632	2 839 825
	<u>4 901 854</u>	<u>4 270 859</u>
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 6)		106 936
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	403 064	505 998
Produits reportés	21 541	125 283
Congés de maladie courus (note 8)	167 593	217 511
Dette à long terme (note 9)	794 000	1 180 000
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (note 10)	2 722 176	2 581 991
	<u>4 108 374</u>	<u>4 717 719</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	793 480	(446 860)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	23 649 993	23 575 687
Amortissement cumulé	16 423 764	15 559 765
	<u>7 226 229</u>	<u>8 015 922</u>
Charges payées d'avance	14 152	13 663
	<u>7 240 381</u>	<u>8 029 585</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	8 033 861	7 582 725

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Commission a comme mandat d'assurer ou de faciliter la prestation d'un service d'élaboration d'un plan régional et du service d'élimination de matières usées solides à tous ses membres, ainsi qu'un service d'utilisation des terres à ses membres qui sont des districts de services locaux. La commission doit aussi servir de tribune pour que ses membres entreprennent des mesures de coopération entre eux, lesquelles comportent des discussions concernant : l'efficacité et l'efficience des services de police; la coordination et la mise en commun de ressources afin d'assurer des interventions en cas d'urgence; la mise en œuvre, la planification et le financement d'initiatives régionales; et la facilitation d'arrangements de services administratifs, financiers ou autres.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du CCSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements aux actifs financiers nets (dette nette) et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés le 18 décembre 2013 par le conseil.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les renseignements supplémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les produits reportés.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Commission est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non-financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon les méthodes suivantes pendant la durée de vie utile des immobilisations corporelles comme suit :

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à la juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Aménagement du site	Linéaire	40-50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans
Station de production d'énergie	Linéaire	40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Cellules	Linéaire	2 ans
Équipements	Linéaire et dégressif	5-20 ans et 30 %
Équipements relatifs à la production d'énergie	Linéaire	8-12 ans
Matériel roulant	Linéaire	6 ans
Matériel informatique	Dégressif	50 %
Logiciels	Dégressif	50 %

Avantages futurs des employés

La Commission a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 8.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Commission est une commission diversifiée qui offre une grande gamme de services. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services de la Commission sont fournis par les départements suivants.

Services généraux

Cette section est responsable de l'administration local de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière et les questions juridiques.

Services collaboratifs et d'aménagement régional

Cette section offre l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans leur région respective. Plus particulièrement, le plan régional sera axé sur des stratégies qui privilégient des méthodes de développement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, orientent l'emplacement des infrastructures importantes (routes principales, installations, sentiers) et qui améliorent la coordination du développement commercial et industriel. Le plan régional sera aussi un outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable d'offrir aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de la région des services d'élimination des déchets solides et qui comprennent ce qui suit : exploitation de la station de transfert, coordination de divers programmes de recyclage, manutention des déchets dangereux et sensibilisation au compostage.

Services d'aménagement local

Cette section est responsable d'offrir des services d'aménagement du territoire à toutes les municipalités et les districts de services locaux dans son territoire. Entre autres, elle veille à l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements. La Commission encourage les districts de services locaux à dresser, dans la mesure du possible, des plans communautaires intégrés. Toutes les municipalités et les communautés rurales obtiennent leurs services d'aménagement local de la Commission

Installation de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La Commission utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3 - ENCAISSE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse affectée	662 512	440 852
Encaisse non affectée	383 083	306 792
	<u>1 045 595</u>	<u>747 644</u>

4 - EFFET À RECEVOIR

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, a avancé 25 000 \$ à la Coopérative d'Énergie Renouvelable du Nord-Ouest Inc. (la CERNO). Cette avance sera encaissable selon les modalités suivantes :

La CERNO effectuera des remboursements périodiques, lorsque celle-ci déclarera, en assemblée générale annuelle, l'émission de ristournes ou dividendes à ses membres. Le remboursement sera égal à au moins 25 % des ristournes ou dividendes émis à cette assemblée générale annuelle.

En guise d'intérêt, la Commission de services régionaux Nord-Ouest recevra un montant égal en pourcentage aux ristournes émises aux membres lors des assemblées générales annuelles.

5 - PLACEMENTS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 4,95 %, échéant en septembre 2018	1 070 239	1 019 761
Fonds d'investissement (valeur marchande de 2 723 597 \$; 2 286 684 \$ au 31 décembre 2013)	2 089 393	1 820 064
	<u>3 159 632</u>	<u>2 839 825</u>

6 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur la prestation des services régionaux, les emprunts pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement sont limités à 5 % du budget de ces services et à 25 % pour le fonds de gestion des déchets solides. La Commission a donc une autorité d'emprunt à court terme maximum de 800 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (4 %). En 2014, la Commission s'est conformée à ces restrictions.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	147 677	126 934
Salaires à payer	112 859	107 944
Intérêts courus	1 227	1 726
Allocation de retraite à payer		39 755
Sommes à remettre aux DSL	141 301	91 773
Sommes à remettre aux autres commissions de services régionaux		137 865
	<u>403 064</u>	<u>505 997</u>

8 - CONGÉS DE MALADIE COURUS

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, offre à certains employés, un congé de maladie qui s'accumule à raison de 1 journée par mois et il n'y a pas de maximum. L'employé n'a pas droit à son congé de maladie accumulé s'il est congédié, mis à pied ou s'il y a un départ volontaire.

La Commission de services régionaux Nord-Ouest, offre aussi à d'autres employés, un congé de maladie de 1,25 jour par mois pour les employés administratifs et non administratifs à temps plein.

Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 80 jours ou 120 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Les congés de maladie sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice selon les heures accumulées des employés et leur taux horaire respectifs. Au 31 décembre 2014, la Commission avait un total de 5 518 heures de maladie accumulées à payer aux divers employés. Le passif comptabilisé au 31 décembre 2014 totalise 167 593 \$ (217 511 \$ au 31 décembre 2013).

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéances. Comme cet avantage n'a pas été évalué par un actuair, les données aux livres ont été calculées selon les jours réels éligibles aux employés.

9 - DETTE À LONG TERME

Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
BI51 1,35 % - 1,70 %, dû en 2016, DC# 12-0046	504 000	750 000
BE37 2,1 % - 3,15 %, dû en 2016, DC# 10-0093	290 000	430 000
	<u>794 000</u>	<u>1 180 000</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 393 000 \$ en 2015 et à 401 000 \$ en 2016.

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

10 - PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE

Un passif a été constaté dans les états financiers au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction de la capacité utilisée dans les cellules du site d'enfouissement déjà en exploitation. Ces coûts seront engagés notamment pour le recouvrement final et la reprise de la végétation, l'achèvement des installations et dispositifs destinés au contrôle du drainage, des produits de lixiviation, de la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, etc. Les activités d'après-fermeture comprennent toutes les activités liées à la surveillance de la décharge traitement et le contrôle des produits de lixiviation, le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, le contrôle et la récupération des gaz, l'entretien des divers systèmes de contrôle, des systèmes de drainage et du recouvrement final, etc.

La valeur actuelle total des flux de trésorerie qui devront éventuellement être engagés dans cette activité s'élève à 45 680 751 \$ dont 2 722 176 \$ sont constatés aux états financiers au 31 décembre 2014. La commission prévoit que la capacité totale du site sera d'au moins 2 500 000 tonnes dont une capacité de 905 918 tonnes a déjà été utilisée. Le taux d'actualisation qui a servi au calcul est de 5 %, soit le taux moyen des placements à long terme de la province du Nouveau-Brunswick. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est estimée à 50 ans. Un montant en espèces de 3 159 632 \$ a été affecté. Les activités liées à ce compte au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	2 841 926	2 676 969
Intérêts reçus	50 478	48 097
Revenus de placements réinvestis	<u>267 228</u>	<u>116 860</u>
	<u>3 159 632</u>	<u>2 841 926</u>

Cette dette a été financée avec de l'encaisse, un dépôt à terme et des fonds d'investissement tel que décrit ci-après :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse		2 101
Dépôt à terme, 4,95 %, échéant en septembre 2018	1 070 239	1 019 761
Fonds d'investissement (valeur marchande de 2 286 684 \$; 2 723 597 \$ au 31 décembre 2013)	<u>2 089 393</u>	<u>1 820 064</u>
	<u>3 159 632</u>	<u>2 841 926</u>

11 - ÉVENTUALITÉ

Au cours d'un exercice précédent, une poursuite représentant un montant de 32 350 000 \$ a été intentée contre la Commission pour réclamer des dommages causés lors d'un incendie qui a détruit un bâtiment situé sur son territoire. Selon les allégations, le bâtiment aurait été construit selon des plans et devis qui ne respectaient pas le code du bâtiment. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, qu'elle pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

12 - ENGAGEMENTS

La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme à verser une somme de 31 041 \$ pour des locaux, de l'équipement de bureau et du matériel roulant. Les paiements minimums exigible pour les trois prochains exercices s'élèvent à 22 010 \$ en 2015, 7 521 \$ en 2016 et à 1 510 \$ en 2017.

Selon le Règlement 84-21 de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités, la Commission doit obtenir une autorisation avant de signer une entente de location de plus de 20 000 \$. Au 31 décembre 2014, la Commission ne se conforme pas à cette exigence.

13 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission de services régionaux Nord-Ouest respecte les normes comptables du Manuel CPA Canada. La Commission est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick.

La note 17 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains		Aménagement du site		Améliorations locatives		Station de production d'énergie		Équipements relatifs à la production d'énergie		Matériel roulant		Matériel informatique		Logiciels		Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Coût																			
Solde d'ouverture	76 916	5 272 935	187 725	1 344 798	1 263 088	7 915 191	2 459 077	1 708 715	3 262 659	21 190	63 389	23 575 683	23 575 683						
Ajouts:																			
Acquisitions nettes durant l'année				39 947		38 898	4 005												
Moins																			
Cession durant l'année														531					38 413
Solde de fermeture	76 916	5 272 935	187 725	1 384 745	1 263 088	7 954 090	2 465 072	1 708 715	3 262 659	20 659	63 389	23 649 993	23 649 993	4 536	866 541	1 088 947	15 559 759	14 510 117	39 299
Amortissement accumulé																			
Solde d'ouverture		1 762 266	168 951	67 240	477 362	7 573 849	2 378 252	321 380	2 728 354	19 326	62 769	15 559 759	15 559 759						
Ajouts:																			
Amortissement durant l'année		109 743	18 774	34 119	31 577	278 472	29 638	163 343	201 631	932	312	866 541	866 541						
Moins :																			
Amortissement accumulé sur cession							4 005			531		4 536	4 536						
Solde de fermeture	1 872 009	1 872 009	187 725	101 359	508 939	7 852 321	2 403 885	484 733	2 929 985	19 727	63 081	16 423 764	16 423 764	4 536	866 541	1 088 947	15 559 759	14 510 117	39 299
Valeur nette des immobilisations corporelles	76 916	3 400 926		1 283 386	754 149	101 769	51 187	1 223 982	332 674	932	308	7 226 229	7 226 229						
Composé de :																			
Services collaboratifs et d'aménagement régional							32 680			932	308	33 920	33 920						
Services de gestion des déchets solides de production d'électricité	76 916	3 400 926			754 149	101 769	18 507		332 674			4 684 941	4 684 941						
Solde de fermeture	76 916	3 400 926		1 283 386	754 149	101 769	51 187	1 223 982	332 674	932	308	7 226 229	7 226 229	4 536	866 541	1 088 947	15 559 759	14 510 117	39 299

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

16 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Services				Installation de production d'électricité	Total 2014	Total 2013
	généraux	collaboratifs et d'aménagement régional	de gestion des déchets solides	d'aménagement local			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus							
Cotisation des membres		46 701		1 349 120		1 395 821	1 336 022
Vente de services			40 665	24 669	168 085	233 419	302 257
Frais de déversements			3 032 261			3 032 261	3 009 527
Transfert gouvernementaux	392		34 689	1 300		36 381	71 301
Revenus d'intérêts			43 797	5		43 802	37 000
Revenus de placement	300		97 345			97 645	63 189
Gain sur la cession de placements			228 654	1	5	228 660	104 730
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles				4 536		4 536	1 150
Autres revenus			10 542	7 804		18 346	13 217
	692	46 701	3 487 943	1 387 435	168 090	5 090 861	4 938 393
Dépenses							
Salaires et bénéfices	264 886		961 814	699 593	27 913	1 954 206	2 365 687
Biens et services	98 910		1 291 080	330 906	64 992	1 785 888	1 961 532
Amortissement des immobilisations corporelles			671 053	15 371	182 115	868 539	1 088 947
Intérêts			30 511			30 511	60 230
Autres			582			582	
	363 796		2 955 040	1 045 870	275 020	4 639 726	5 476 396
Excédent (déficit) pour l'année	(363 104)	46 701	532 903	341 565	(106 930)	451 135	(538 003)

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

17 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonds de fonctionnement des services collaboratifs	Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides	Fonds de fonctionnement des services d'aménagement local	Fonds de capital des services d'aménagement local	Fonds de fonctionnement des services d'installation de production d'électricité	Fonds de capital des services d'installation de production d'électricité	Réserve capital des services de gestion des déchets solides	Réserve capital des services d'aménagement local	Réserve général de fonctionnement des services d'aménagement local	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2014	\$ (180)	\$ 1 082 715	\$ 240 903	\$ (15 371)	\$ 15 127	\$ (182 115)	\$ 80	\$ 5	\$ 4	\$ 451 135
Ajustement à l'excédent (déficit) de 2014 pour les exigences du CCSP		(211 309)								(211 309)
Déficit d'avant dernière année		(38 899)	38 899		(39 947)	39 947				
Transferts entre fonds							150 000			
Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides au fonds de capital des services de gestion des déchets solides										
Fonds de fonctionnement des services d'installation de production d'électricité au fonds de capital des services d'installation de production d'électricité								20 000		
Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides au fonds de réserve capital des services de gestion des déchets solides		(150 000)								
Fonds de fonctionnement des services d'aménagement local au fonds de réserve capital des services d'aménagement local			(20 000)							
Fonds de fonctionnement des services d'aménagement local au fonds de réserve général de fonctionnement des services d'aménagement local			(48 000)						48 000	
Remboursement du principal de la dette à long terme		(356 000)	356 000							
Dépense d'amortissement		671 053		15 371		182 115				868 539
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2014		(786 286)	1 095 952	15 371	(39 947)	222 062	150 000	20 000	46 000	657 250
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2014	(180)	278 897	174 903	15 371	(23 820)	39 947	150 000	20 005	46 004	1 108 365

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

18 - ÉTAT DES RÉSERVES

Actifs	Réserve capital des services de gestion des déchets solides \$	Réserve capital des services d'installation de production d'électricité \$	Réserve capital des services d'aménagement local \$	Réserve de fonctionnement des services d'aménagement local \$	2014 \$	2013 \$
Encaisse	540 280	55 740	20 000	46 000	662 020	438 276
Dépôts à terme, 1,05 %, échéant le 27 septembre 2015	490			490	490	475
Somme à recevoir du fonds général de fonctionnement	16 251			16 251	16 251	16 251
Somme à recevoir du fonds de capital général	413 145			413 145	413 145	413 145
Excédent accumulé	970 166	55 740	20 000	46 000	1 091 906	868 147
Revenus					150 000	350 000
Transferts du fonds de fonctionnement du service de déchets solides	150 000				150 000	
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'installation de production d'électricité	40 215	5 735	20 000	46 000	66 000	50 000
Gain de change	80	5	1	3	45 950	19
Intérêts	190 295	5 740	20 001	46 003	262 039	400 019
Dépenses						
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'aménagement local				38 280	38 280	-
Excédent pour l'année	190 295	5 740	20 001	7 723	223 759	400 019

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

18 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant les contributions aux réserves :

Suite à une motion dûment proposée par M. Renaud Ouellette, appuyé de M. Jocelyn Sirois et adoptée à l'unanimité il a été résolu qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur d'aménagement, que la commission adopte la création des fonds de réserve pour le secteur d'aménagement d'une somme de 66 000 \$, soit un montant maximal permis de 5 % du budget d'opération du secteur d'aménagement de l'année courante. La distribution des fonds sera de 10 000 \$ maximum dans un fonds de réserve opération : 20 000 \$ dans un réserve en capital ; 16 000 \$ dans une réserve pour frais légaux et 20 000 \$ dans une réserve de projets spéciaux. Un nouveau compte de banque pour le secteur d'aménagement devra être créé à cet effet pour chacun des fonds de réserve séparément.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion ordinaire du conseil le 26 novembre 2014.

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Suite à une motion dûment proposée par M. Renaud Ouellette, appuyé de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été résolu qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets, la CSRNO adopte le transfert d'un montant de 150 000 \$ pour un fonds de réserve en capital à la Banque Royale du Canada, compte 005 00774-1006774. Ces montants ont été transférés le 23 décembre pour la fin d'année du 31 décembre 2014 approuvés par le président du conseil d'administration et le directeur général.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion ordinaire du conseil le 4 février 2015.

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord Ouest

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

18 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Commission de services régionaux Nord Ouest autorise la fermeture de tous les comptes à la Caisse Populaire du Madawaska Ltée du secteur de l'aménagement, compte #3154 et de l'inspection, compte #3330 et de transférer lesdits soldes au compte courant de la Commission de services régionaux Nord Ouest, soit #29434, afin de rembourser les DSLS au montant total de 21 519.85 \$. Une somme totale de 57 775.15 \$ sera divisé et remis aux 7 municipalités selon leur pourcentage de contribution soit ; Baker Brook, Clair, Edmundston, Lac Baker, Rivière-Verte, Saint-François, Saint-Hilaire, pour la somme globale de 79 295 \$ suite à la révision et l'approbation de la Province du NB des états financiers se terminant le 31 décembre 2012 de la Commission d'aménagement du Madawaska.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion ordinaire du conseil le 26 mars 2014.

Nom

Date

Directeur général,

Commission de services régionaux Nord Ouest

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Notes complémentaires

au 31 décembre 2014

19 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services de gestion des déchets solides	Services d'aménagement local	Services d'installation de production d'électricité	Amortissement des immobilisations corporelles	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Cotisation des membres		46 700		1 320 812				1 367 512
Vente de services					225 000			225 000
Frais de déverasement	361 834		3 157 501				(381 834)	3 157 501
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	10 000							
Autres revenus	371 834	46 700	3 157 501	1 320 812	225 000		(381 834)	4 760 013
Dépenses								
Gouvernance	34 639							34 639
Administration	337 195	46 700	140 656	115 626	58 862		(381 834)	337 195
Services de gestion des déchets solides			2 286 976			840 000	132 560	3 259 536
Services d'aménagement local				1 202 436		41 264	2 760	1 246 450
Installation et production d'électricité					91 038	196 812		287 850
Intérêts			32 560				(32 560)	
Autres frais financement			388 000	2 750			(2 750)	
Paiements de la dette à long terme							(388 000)	
Transfert du fond de services d'installation de production d'électricité au fond de réserve capital					65 110		(65 110)	
Transfert du fond d'installation de production d'électricité au fond de réserve fonctionnement			100 000		10 000		(10 000)	
Dépense de fermeture et après-fermeture			211 309				(100 000)	
Déficit d'avant dernière année	371 834	46 700	3 157 501	1 320 812	225 000	1 077 876	(1 034 253)	5 165 470
						(1 077 876)	672 419	(405 457)

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014	2013
Budget (non audité)	Réel	Réel
\$	\$	\$
COTISATIONS DES MEMBRES		
Services collaboratifs et d'aménagement régional	46 700	45 600
Services d'aménagement local	1 320 812	1 290 421
	1 367 512	1 336 021
VENTE DE SERVICES		
Services d'aménagement local	24 669	33 075
Services de gestion des déchets solides	40 000	28 123
Services d'installation de production d'électricité	225 000	241 059
	265 000	302 257
FRAIS DE DÉVERSEMENTS		
Frais aux usagers	2 932 501	2 834 164
Recouvrement	160 000	155 442
Construction et démolition	25 000	19 921
	3 117 501	3 009 527

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Budget (non audité) \$	2014 Réal \$	2013 Réal \$
SERVICES GÉNÉRAUX			
Gouvernance			
Membres du conseil			
Honoraires	18 200	17 929	1 150
Déplacements	8 939	7 973	9 046
Formation	1 500		954
Autres	6 000	1 200	22 993
	<u>34 639</u>	<u>27 102</u>	<u>34 143</u>
Administration			
Direction générale			
Salaires et charges sociales	260 195	264 886	161 929
Déplacements	12 000	8 796	10 406
Formation	1 000	469	763
	<u>273 195</u>	<u>274 151</u>	<u>173 098</u>
Autres services administratifs			
Publicité	7 000	96	341
Matériel et fournitures diverses	2 000	4 430	3 147
Télécommunications	6 000	5 904	8 731
Assurances		14 775	
Impression et photocopies	2 000	3 705	1 791
Implantation - dépenses			24 980
Honoraires professionnels	30 000	21 059	5 406
Matériel informatique et logiciel	5 000	1 589	602
Charges locatives	12 000	10 985	6 408
	<u>64 000</u>	<u>62 543</u>	<u>51 406</u>
	<u>371 834</u>	<u>363 796</u>	<u>258 647</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Budget (non audité) \$	2014 Réal \$	2013 Réal \$
SERVICES D'AMÉNAGEMENT LOCAL			
Administration			
Assurances	23 506	76 773	57 573
Honoraires professionnels	2 200	1 369	17 486
Services juridiques		1 570	
Charges locatives et conciergerie	130 173	111 483	111 362
Matériel et fournitures diverses	18 000	18 221	3 222
Impression et photocopies	4 000	1 712	5 899
Télécommunications	22 000	24 627	19 001
Poste	2 900	903	4 303
Stationnement	2 685	2 552	2 457
Location d'équipement	9 000	4 273	4 760
Entretien et réparation	1 200	1 218	711
Publicité		4 116	226
Frais d'association et abonnement	5 000	3 350	3 253
	220 664	252 167	230 253
Services d'aménagement			
Salaires et charges sociales	559 148	461 105	663 373
Déplacements	16 800	10 771	14 700
Formation	8 000	3 209	1 375
Cartes et documentation	800	120	
Fonctionnement et application Sig et Planet	3 720		1 273
Comité consultatif d'urbanisme		2 702	9 620
Examen d'aménagement et Comité d'ajustement	12 000	5 558	160
Conférence et convention	900	2 529	75
Matériel et logiciel informatique	3 600	3 125	978
Contrat externe et de service	6 600	12 100	8 701
Autres	6 000	5 327	220
	617 568	506 546	700 475

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	<u>Budget</u> <u>(non audité)</u> \$	<u>2014</u> <u>Réel</u> \$	<u>2013</u> <u>Réel</u> \$
Services d'inspection			
Salaires et charges sociales	304 680	238 488	325 754
Déplacements	32 600	22 711	30 442
Formation	12 600	3 051	2 834
Matériel et logiciel informatique	2 400	2 547	204
Cartes et documentation	800	664	
Fonctionnement et application Planet et Sig	2 720		722
Contrat de service externe	4 400		
Autres	4 000	4 325	173
	<u>364 200</u>	<u>271 786</u>	<u>360 129</u>
Services financiers			
Frais bancaires	2 750		
Amortissement des immobilisations corporelles	41 268	15 371	41 268
	<u>44 018</u>	<u>15 371</u>	<u>41 268</u>
	<u>1 246 450</u>	<u>1 045 870</u>	<u>1 332 125</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014	2013
	Budget (non audité) \$	Réal \$
		Réal \$
GESTION DES DÉCHETS SOLIDES		
Administration		
Salaires et charges sociales	210 898	215 603
Déplacements	40 000	28 893
Formation	7 500	1 630
Assurance groupe	94 323	61 349
Fonds de pension		12 841
Fournitures de bureau	23 500	7 545
Impression et photocopies	6 950	3 520
Télécommunications	25 000	20 000
Honoraires professionnels	65 000	55 106
Équipement		24 982
Publicité	25 000	12 229
Déplacements et hébergement		
Projets spéciaux		16 430
Cellules		
Traitement de l'eau		3 662
Entretien et réparations		17 589
Escompte débeture		
Autres	2 500	4 132
	<u>500 671</u>	<u>485 511</u>
		<u>709 101</u>
Opérations		
Station et immeuble		
Salaires et charges sociales	112 600	164 836
Énergie	72 500	67 318
Assurances	55 000	27 642
Impôt fonciers	51 000	43 296
Chauffage	3 000	197
Entretien et réparations	220 000	152 104
	<u>514 100</u>	<u>455 393</u>
		<u>485 900</u>
Machines et matériel		
Location	5 000	8 652
Carburant	175 000	200 501
Fournitures	50 000	1 830
	<u>230 000</u>	<u>210 983</u>
		<u>189 126</u>
Opérations d'enfouissement		
Salaires et charges sociales	487 974	476 127
Gestion des lixiviats et de l'envasement	115 000	124 074
Services techniques	65 000	8 242
	<u>667 974</u>	<u>608 443</u>
		<u>704 732</u>

Commission de services régionaux Nord-Ouest

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	2014	2013
	Budget (non audité)	Réal
	\$	\$
Poste de pesage		
Salaires et charges sociales	88 365	44 959
	-----	-----
		53 423
Réacheminement des déchets		
Salaires et charges sociales	54 366	60 289
Recyclage	168 500	171 738
	-----	-----
	222 866	232 027
	-----	-----
		219 665
Programme de compostage		
Achat de composteurs	3 000	2 704
	-----	-----
		2 619
Déchets ménagers dangereux		
Projets spéciaux	60 000	64 819
	-----	-----
	1 786 305	1 619 328
	-----	-----
		70 197
		1 725 662
Services financiers		
Intérêts sur l'emprunt bancaire pour les projets d'immobilisations corporelles	12 500	10 951
Créance douteuse		582
Frais bancaires		15 155
Fonds de fermeture	100 000	140 186
Amortissement des immobilisations corporelles	840 000	671 053
Intérêts sur dette à long terme	20 060	19 560
Perte (gain) de change		(7 286)
	-----	-----
	972 560	850 201
	-----	-----
	3 259 536	2 955 040
	-----	-----
		1 138 890
		3 573 653
INSTALLATION DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	\$	\$
Opérations		
Salaires et charges sociales	39 788	27 913
Entretien et réparations	51 250	38 439
Honoraires professionnels		15 734
Télécommunications		494
Aassurance		2 547
Électricité centrale		4 513
Fournitures et frais de bureau		60
Location d'équipement		2 926
Déplacements		279
Amortissement des immobilisations corporelles	196 612	182 115
	-----	-----
	287 650	275 020
	-----	-----
		196 787
		311 970